

Montreuil,
le jeudi 23 avril 2026

Émetteur : EN3S : Laure-Anne MAISSE, Responsable de projets - LMAISSE@en3s.fr, Ucanss : Frédérique BENNEJEAN, Cheffe de projets - formation@ucanss.fr

Objet : Master Droit Social, Parcours Manager Stratégique des organismes de Protection sociale
Promotion 2026/2027

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Les managers jouent un rôle central dans les enjeux des ressources humaines et la transformation de notre Institution. Et à ce titre, leur rôle comme leur pratiques se trouvent en permanence réévalués et doivent se renouveler en réponse à l'exigence et aux enjeux de l'évolution des réseaux comme du renouvellement démographique des équipes.

Le métier de manager stratégique plus spécifiquement permet de développer des activités de management au-delà de secteurs spécifiques, qui contribuent à la définition, la réalisation et le suivi des objectifs stratégiques de l'organisation.

Ces managers, par leurs actions et décisions, engagent l'organisation dans une stratégie de développement.

Le « Master Droit Social, parcours Manager stratégique des organismes de protection sociale » a pour objectif de soutenir la communauté des managers stratégiques de l'institution, grâce à un partenariat entre l'UCANSS, l'EN3S et l'Université Paris-Saclay (Saint-Quentin-en-Yvelines).

Les inscriptions pour la période 2026/2027 - 10ème promotion ;

Ouvertes depuis le 1er avril 2026, elles seront clôturées le vendredi 26 juin 2026

Master 2 Droit social : parcours manager stratégique des organismes de protection sociale

Un webinaire de présentation du dispositif sera animé par l'En3s le 07 mai 2025 de 14h à 15h

I - LA DURÉE ET LE COÛT DE LA FORMATION DU MASTER DROIT SOCIAL, PARCOURS MANAGER STRATÉGIQUE DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE

Le volume horaire global du parcours est de **255H50**, dont 11, 5H de coaching et contrôle de connaissances ; il se déroule sur une amplitude totale de 11 mois.

Les éléments détaillés de programme de la formation et de calendrier sont disponibles sur le [site de l'En3s](#).

Le coût pédagogique de la formation est de 9 200€ (hors frais de repas, d'hébergement et de déplacement).

Ce cursus bénéficie d'une prise en charge forfaitaire au titre du Plan d'un montant de 2400 €.

De plus, étant inscrit au RNCP sous le numéro RNCP38160, le Master est éligible au CPF ; il figure sur la liste des abondements de Branche.

Retrouvez les différents éléments et listes relatifs à la prise en charge du coût de la formation sur le site de l'Ucanss dans la rubrique [Financer ses projets de formation](#), ainsi que dans l'annexe de prise en charge financière téléchargeable sur le site de l'En3s à compléter et à joindre au dossier de candidature.

Il est à noter que ce cursus universitaire demande un investissement et un travail personnel importants pour les managers apprenants.

II - LES MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Important

Cette formation diplômante ne s'adresse pas aux managers stratégiques titulaires des cycles de formation destinés aux futurs Dirigeants d'organisme de protection sociale et futurs Agents de direction d'un organisme de sécurité sociale (CapDir).

L'admission d'un candidat à la formation est subordonnée simultanément :

- À l'envoi du dossier de candidature, [téléchargeable](#) sur le site de l'En3s

Il sera examiné par une commission pédagogique dédiée, composée de membres de l'UCANSS, de l'EN3S et de l'Université.

- À son niveau de formation initiale

Tout candidat à la formation doit être a minima titulaire du baccalauréat, et justifier d'un titre Bac+4.

Les candidats sans titre Bac+4 doivent procéder à une Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP) selon la procédure adoptée par l'Université : le dossier à compléter est téléchargeable sur le [site de l'En3s](#).

Les deux dossiers de candidature et de VAPP doivent être envoyés **par mail [1] avant le 26 juin 2026** (date de réception), complétés par un CV et une lettre de motivation, aux deux destinataires suivantes :

Laure-Anne MAISSE, Responsable projet : LMAISSE@en3s.fr

Amel BESSAA, Assistante formation : abessaa@en3s.fr

[1] L'envoi dématérialisé est à privilégier. L'envoi des dossiers par voie postale ne remplace pas l'envoi dématérialisé

Le référent de Branche doit **impérativement** être **en copie de l'envoi** :

Branche	Référent	Email
ACOSS	Marie-Lise THOMAS	marie-lise.thomas@acoss.fr
CNAF	Xavier MOTTARD	xavier.mottard@cnafr.fr
CNAM	Laurence DORÉ	laurence.dore@assurance-maladie.fr
CNAV	Anne WILLEMSSEN	anne.willemsen@cnav.fr

L'envoi des dossiers par voie postale est également possible, à l'adresse suivante :

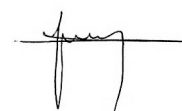
Ecole nationale supérieure de Sécurité sociale (EN3S)

A l'attention de Mme Maisse et/ ou Mme Bessaa

27, rue des Docteurs Charcot CS 13132 - 42031 Saint-Etienne Cedex 2

Je vous remercie par avance de votre collaboration pour assurer la diffusion la plus large possible de cette information dans votre organisme.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Benoît Eymery

Directeur de la Formation Professionnelle

Document(s) annexe(s) :

- Plaquette - Formation diplômante : Master droit social